

PRESIDENCE DU FASO



NOTE DE CONJONCTURE

L'économie burkinabè à l'épreuve du COVID-19 : conséquences et orientations pour un développement durable

Avril 2020

Equipe de rédaction

Pr. Pato Daniel KABORE, Directeur Exécutif du CAPES
Dr. Erdjouman SANOU, Directeur Département Prospective et Veille Stratégique au CAPES
Mr. André Richard OUEDRAOGO, Directeur Département Capitalisation et Evaluation
Mme. Gisèle TAPSOBA, Chargé d'étude au Département Economie du Développement

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE RECENT DU BURKINA FASO	3
2. LA SITUATION DE LA MALADIE AU BURKINA FASO	4
3. PLAN DE RIPOSTE SANITAIRE.....	5
4. MESURES D'URGENCE MISES EN ŒUVRE	6
5. CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR L'ECONOMIE NATIONALE	7
6. MESURE D'ACCOMPAGNEMENT ET ANALYSE DE LEURS EFFETS.	9
7. LEÇONS APPRISES DE LA PANDEMIE DU COVID-19.....	12
8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS AUX DECIDEURS	14
BIBLIOGRAPHIE.....	18

Introduction

La maladie à corona virus qui est apparue à Wuhan en Chine en décembre 2019, dénommée COVID-19 (*Coronavirus Disease 2019*), est une maladie infectieuse qui se transmet d'homme à homme à travers la toux, le rhume et par contact rapproché (en se serrant la main). Son degré de contagiosité est tel que la maladie s'est propagée rapidement dans presque tous les pays du monde en un temps record. Selon les données de l'Université John Hopkins des Etats-Unis, à la date du 30 avril 2020, on dénombre près de 3,5 millions de cas confirmés, plus de 1,06 millions de personnes guéries et plus de 239 mille décès.

Le Burkina Faso n'a pas été épargné par la maladie et le premier cas a été découvert au début du mois de mars 2020. Stopper la maladie exige la prise de mesures fortes de distanciation sociale et le respect de ce qu'il est convenu d'appeler les « gestes barrières ».

La nature des mesures à prendre pour stopper la maladie montre clairement qu'elles ont des conséquences sur la vie socioéconomique des populations. Cependant, il nous semble que la question fondamentale à se poser est de savoir : quels enseignements, tirer de cette pandémie pour un pays comme le Burkina Faso ?

Pour ce faire, la présente analyse que nous présentons sous forme de note de conjoncture fait le point de la situation du COVID-19 au

Burkina Faso avant d'ébaucher le plan de riposte du Gouvernement. Puis, les conséquences de la maladie sur l'économie nationale ainsi que les effets des mesures prises dans le cadre de la riposte sont analysés. Les leçons tirées de la pandémie sont examinées avant de formuler une conclusion et des recommandations à l'attention des décideurs.

1. Contexte socioéconomique récent du Burkina Faso

Le Burkina Faso fait face à un contexte déjà difficile du fait d'une insécurité marquée par des attaques terroristes persistantes, ce qui rend difficile la mise en œuvre de certaines activités arrêtées dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES).

En dépit de cette situation défavorable, le gouvernement, avec l'aide des partenaires au développement, continue d'agir pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, le taux de croissance de l'économie s'est situé à 5,7% en 2019.

La pauvreté recule au regard du taux de pauvreté qui est passé de 46,7% en 2009 à 40,1% en 2014 selon l'enquête multisectorielle continue de 2014. Toutefois, du fait de l'insécurité, près d'un million de personnes (les déplacés internes) se retrouvent en situation de précarité et pour lesquelles des mesures d'urgence sont prises à l'effet de garantir la satisfaction de leurs besoins physiologiques de base. En termes de développement humain durable, l'IDH du Burkina est

ressorti à 0,434 en 2018 contre 0,402 en 2015, plaçant le pays 183^{ième} sur 188 pays.

Dans le domaine des secteurs sociaux de base notamment la santé, l'éducation ainsi que l'eau potable et assainissement, les efforts consentis à travers la mise en œuvre des politiques, projets et programmes ont permis, malgré tout, d'enregistrer des progrès significatifs.

C'est dans un tel contexte où le budget de l'Etat déjà éprouvé par les dépenses pour la sécurité depuis 2016 que la maladie à corona virus, qui n'épargne aucun pays du monde, est apparue.

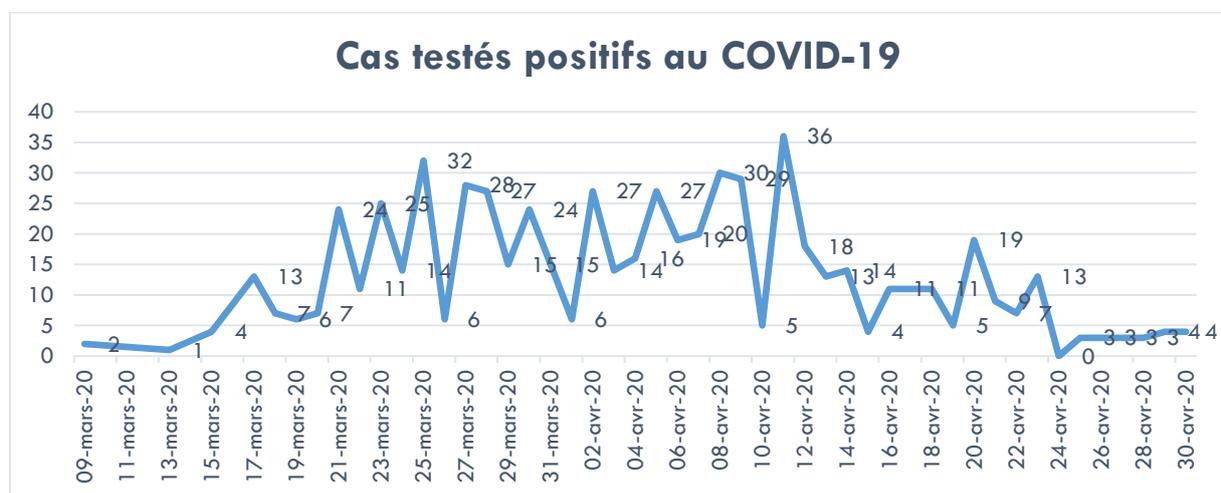
2. La situation de la maladie au Burkina Faso

La maladie à corona virus, COVID-19 est apparue en Chine en décembre 2019 précisément à Wuhan, l'épicentre de la maladie.

Rapidement, elle s'est répandue dans les pays voisins (Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hong Kong, Japon, etc.) puis en Europe (France, Italie, Espagne, Allemagne, etc.), aux Amériques (Etats-Unis) avant d'atterrir en Afrique. **Au Burkina Faso, le premier cas testé positif date du 09 mars 2020.**

Depuis cette date, la maladie n'a cessé de gagner du terrain au point qu'aujourd'hui neuf (09) régions sur les 13 que compte le pays sont touchées.

L'évolution de la maladie depuis le premier cas se présente comme indiqué par le graphique ci-dessous.



Auteur, à partir des données du CORUS

Au total, à la date du 30 avril 2020, le pays dénombre **649 personnes (257 femmes et 392 hommes) testés positifs au COVID-19** parmi lesquels **517 sont guéris**, 88 sont sous traitement et malheureusement 44 personnes sont décédées.

Quatre (04) laboratoires (trois à Ouagadougou et un à Bobo-Dioulasso) sont pour le moment les seuls capables de réaliser les tests sérologiques de dépistage de la maladie à corona virus.

3. Plan de riposte sanitaire

L'avènement de la pandémie au COVID-19 a remis au goût du jour les capacités de riposte et de prise en charge du système de santé du Burkina Faso. Depuis 2016, un système de surveillance des infections respiratoires aiguës sévères (IRAS) a été mis en place dans quatre districts pilotes (Bogodogo, Houndé, Kongoussi et Boussé) ; il en est de même pour les syndromes grippaux dans deux sites (Colsama et Bolmakoté).

Le mécanisme de coordination mis en place au niveau du Burkina Faso est multisectoriel et implique les décideurs politiques (niveau national et régional) ainsi que les acteurs directs de la santé. Le Comité national de gestion des épidémies (CNGE) et ses démembrés ont été créés par un arrêté interministériel n°2013-089/MS/MATD/MEF du 24 février 2014. Ils ont pour objectif de préparer et de répondre aux éventuelles épidémies. En outre, dans le cadre de la gestion des activités d'urgences sanitaires, le Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires¹ (CORUS) a été opérationnalisé depuis 2018. L'opérationnalisation de ces structures a permis la gestion de plusieurs urgences sanitaires dont celle en cours due au coronavirus.

Placé sous la direction du Premier Ministre et assisté des Ministres en charge de la gestion de la crise, le CNGE a pour attribution de :

- donner des orientations et des stratégies de lutte contre cette épidémie ;
- coordonner la mise en œuvre du plan d'action au niveau national, y compris les activités d'information, de retro information et d'éducation du public ;
- coordonner l'appui des différents partenaires dans la lutte contre l'épidémie ;
- mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières indispensables à la lutte contre l'épidémie ;
- élaborer et diffuser le rapport de fin d'épidémie ;
- évaluer la gestion de l'épidémie.

Le CNGE COVID 19, a pour organe exécutif le Secrétariat exécutif national de lutte contre le COVID 19. Pour la gestion de la crise, dix Groupes thématiques de lutte contre le COVID 19 sont mis en place pour répondre aux différents défis de gestion de la crise. La coordination de la gestion de la crise sanitaire implique les niveaux intermédiaires et les niveaux périphériques en liaison avec l'organisation du dispositif sanitaire du pays.

Le souci d'une réaction efficace face à la maladie a amené le CNGE à mettre en place une coordination composée d'experts en santé publique en plus des acteurs du CORUS (Centre des opérations de

¹ Il faut noter que plus récemment, en 2018, le financement du programme mondial de sécurité sanitaire du gouvernement américain par le biais des Centres pour le Contrôle et la Prévention des maladies (CDC) a aidé le Burkina Faso à créer un Centre national des Opérations d'Urgence de Santé publique

(CORUS). Le CORUS joue un rôle central de leadership et de coordination dans la réponse aux flambées de maladies infectieuses et à d'autres événements préoccupants pour la santé publique, y compris la pandémie actuelle de COVID-19.

réponses aux urgences sanitaires) dont un *incident manager*, des cliniciens et des partenaires techniques et financiers. Cette coordination est responsable de la supervision des activités et des équipes terrains.

Le dispositif organisationnel est complété par la surveillance épidémiologique qui dans le cas du COVID-19 a adapté les outils de surveillance que sont les formulaires d'enquête de cas et les formulaires de notifications.

Des équipes d'interventions rapides ont également été mises en place à l'effet de permettre la prise en charge de tous les cas suspects aussi rapidement que possible. Un mécanisme de prévention et de contrôle des infections a également été mis en place.

Pour la prise en charge des malades, le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) a été retenu. La clinique Princesse SARAH, ex clinique les GENETS, sert également de lieu de traitement des malades.

4. Mesures d'urgence mises en œuvre

En guise de réponse à la pandémie et pour empêcher sa propagation à l'échelle du pays, des mesures, **communément appelé mesures barrières**, ont été prises par les pouvoirs publics. Au nombre de ces mesures, on peut citer :

- **Fermeture des lieux à fortes fréquentation** : la fermeture des aéroports internationaux, la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires, la suspension des transports en

commun, la fermeture des marchés et yaars, l'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes et les restrictions concernant les débits de boissons et les salles de cinéma.

- **Couvre-feu** : un couvre-feu a été instauré sur toute l'étendue du territoire, depuis le 21 mars 2020 à minuit. Un réaménagement est intervenu pour réduire sa durée.
- **Quarantaine** : interdiction d'entrée et de sortie dans toutes les villes qui enregistrent au moins un cas de COVID-19.
- **Désinfection** des lieux publics ou privés pour éradiquer le virus.

Ces mesures visent à limiter la diffusion du virus afin de le combattre plus efficacement.

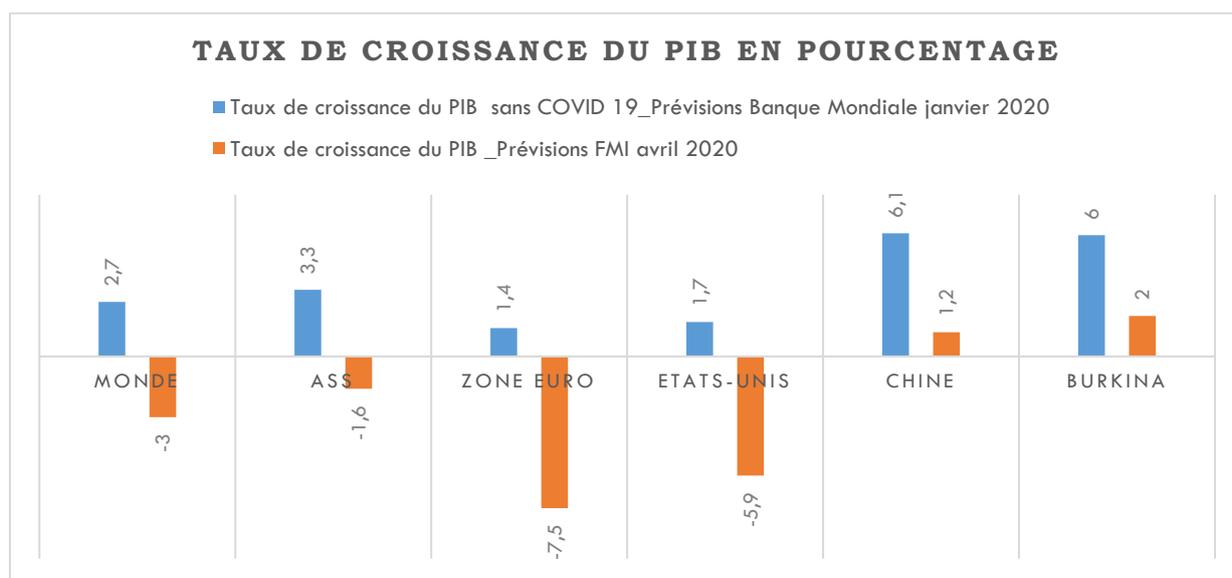
5. Conséquences du COVID-19 sur l'économie nationale

Le COVID 19 a la particularité d'être une maladie infectieuse avec un fort degré de contagion. Qualifié par l'OMS le 30 janvier 2020 d'urgence de santé publique de portée internationale, le COVID-19 est devenu, dès le 13 février 2020, une pandémie du fait des niveaux alarmants et sévères de propagation de la maladie. Aucun continent n'est épargné encore moins un secteur économique. Ainsi, pour la première fois de notre histoire économique moderne, plusieurs secteurs d'activités économiques sont à l'arrêt ou en quasi-arrêt. L'inquiétude monte et les experts sont unanimes pour dire que les conséquences économiques qui découleront de cette crise sanitaire mondiale seront plus graves ou autant que celles de la crise de 1929. D'ailleurs, plusieurs pays

membres du G7 (France, Allemagne, Japon) enregistrent déjà une récession sur le premier trimestre 2020.

Les perspectives sur l'année 2020 ne sont guère reluisantes. Selon le Fonds Monétaire International², la croissance économique mondiale ressortirait à -3% à fin 2020 contre une projection d'avant crise estimée à 2,7%³. Les Etats-Unis connaîtraient une récession de 5,9%, la zone Euro une baisse de la production de 7,5%, la Chine s'en sortirait un peu mieux avec une croissance qui s'établirait au niveau de 1,2%.

L'Afrique Subsaharienne (ASS) enregistrera également une décélération de sa croissance. En effet, le taux de croissance du PIB de l'ASS est attendu à -1,6% en liaison avec les mauvaises performances du Nigéria (-3,4%) et de l'Afrique du Sud (-5,8%).



Source : auteur à partir de la base des données du FMI et de la BM

² Perspectives économiques mondiale du FMI, Avril 2020

³ Global Economic Prospects, Banque Mondiale, June 2019.

Le Burkina Faso qui fait déjà face à une crise sécuritaire grave, affectant durablement et négativement son économie, verra sa production globale chuter, passant de 6,0% comme initialement projetée à 2,0%⁴ à fin 2020 soit une baisse de 4 points de pourcentage sous l'hypothèse que la pandémie soit maîtrisée au plus tard à fin juin 2020.

La baisse de la production est imputable à la contraction de l'offre et de la demande, à la suite des mesures d'endiguement de la maladie. En effet, le couvre-feu, la quarantaine, les mesures de distanciation sociale, le télétravail, les rotations d'effectifs sur les lieux de travail ont contribué à réduire la production et les échanges commerciaux internationaux.

Comme nous l'avons évoqué supra, le secteur informel est le plus vulnérable dans un tel contexte marqué par de fortes restrictions sur les mouvements de personnes. Or, selon les données du recensement industriel et commercial (RIC VII) de 2016, le Burkina Faso totalise environ 99 261 entreprises parmi lesquelles 90,9% proviennent du secteur informel avec une grande part (52,6%) consacrée aux activités de commerce. S'agissant de l'effectif des employés de l'ensemble des entreprises, il est de 255 908 personnes avec des emplois permanents pour 85,5% d'entre eux. Ces statistiques indiquent

clairement l'importance et la place du secteur informel dans l'économie nationale. La maladie du COVID-19 a mis au chômage une large frange des acteurs du secteur informel aggravant du même coup leur situation et plongeant une partie d'entre eux dans l'insécurité alimentaire et la précarité, source de potentielles crises sociale et humanitaire graves.

Les principaux domaines d'activités durement frappés par les mesures énoncées supra sont le transport de personnes, la restauration, le tourisme, l'hôtellerie, les bars, les salles de spectacles, les marchés et *yaars* et tous les autres secteurs d'activités de sous-traitance. L'activité dans ces secteurs est totalement à l'arrêt sinon au ralenti. Au niveau du secteur des transports interurbains de personnes par exemple, la faîtière des organisations de ce secteur annonce la mise au chômage du personnel d'ici fin avril du fait de l'arrêt de toute activité. Cette situation pourrait atteindre d'autres secteurs d'activités et faire bouler de neige surtout qu'au Burkina Faso il n'y a pas de système de chômage partiel.

D'une manière générale, le COVID 19 occasionnera le ralentissement de l'activité économique nationale. Ainsi, **à court terme, on observera une contraction de la demande** puisque les consommateurs sont contraints de rester chez eux, ce qui induit une baisse de la demande.

⁴ IAP, prévisions révisées avril 2020

Certains agents économiques vont réajuster leur niveau de consommation, d'autres seront amenés à puiser dans leur épargne pour vivre.

Du côté de l'offre, l'application des mesures barrières dans les lieux de travail entraîne un ralentissement de l'activité économique en liaison avec la quasi-fermeture des entreprises, des commerces qui sont obligés de fonctionner au minimum de leur capacité. Cela va se traduire pour l'Etat par une baisse de ses recettes propres, une baisse des investissements et des difficultés pour assurer le service de la dette. Fort heureusement, les initiatives à l'échelle internationale pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres ont abouti à l'allègement par le FMI de la dette de 25 pays dont le Burkina Faso. Ainsi, le pays bénéficie d'un allègement de sa dette envers le FMI arrivant à échéance au cours des six (6) prochains mois pour environ 11,9 millions de dollars us. En outre, les pays membres du G20 ont approuvé un moratoire jusqu'en 2022 pour le remboursement de la dette due en 2020 pour les pays pauvres.

A moyen et long termes, l'économie pourrait faire face à un chômage de masse qui serait la résultante naturelle de la faillite de certaines entreprises notamment les plus fragiles. En l'occurrence, les entreprises qui sont touchées directement par les mesures de bris de la chaîne de contamination sont les plus durement affectées ; suivent les sous-traitants de celles-ci. **L'un dans l'autre, l'économie**

nationale devrait s'attendre à un chômage plus accru, toute chose qui va amplifier la pauvreté et compromettre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le renchérissement des prix à la consommation sur les marchés conjugué à la forte baisse du revenu national affectera le bien-être des populations surtout les plus vulnérables. Avec un PIB/tête qui se contracte drastiquement, se situant du fait de la crise à 694 \$US, les impacts négatifs de la crise sur le bien-être des populations sont énormes. D'ailleurs, l'examen des impacts négatifs de la maladie, effectué par le FMI, sur le bien-être des ménages africains indique que dans le scénario optimiste, les pertes de bien-être en 2020 s'élèvent à 7 % par rapport au scénario sans COVID-19, mais pourraient atteindre 10 % si la crise devait se prolonger. L'analyse du FMI explique cette tendance de forte perte de bien-être des ménages par la détérioration des termes de l'échange (suite à l'effondrement des prix des produits de base) combinée à une baisse de l'emploi (FMI, *Africa Pulse*, avril 2020).

6. Mesures d'accompagnement et analyse de leurs effets.

Pour atténuer les conséquences des mesures prises pour briser la chaîne de contamination de la maladie à corona virus, le Gouvernement du Burkina Faso, à l'instar des autres pays du monde a pris un certain nombre de mesures.

D'une manière générale, les mesures prises sont allées

crescendo en fonction de l'ampleur de la propagation de la maladie et des recommandations formulées par les experts nationaux et internationaux en charge de la lutte contre le virus.

Ainsi, dès le 21 mars 2020 (**le premier cas dans le pays a été signalé le 09 mars et la première victime le 17 mars 2020**), le gouvernement burkinabè a pris plusieurs mesures qui devraient permettre à notre système de santé, par ailleurs très peu développé et donc incapable de faire face à un afflux massif de malades, de prendre en charge les cas avérés dans les meilleures conditions possibles.

L'analyse du mode de contamination et de la cinétique de propagation de la maladie au niveau des économies développées montrent que ces mesures ont des conséquences dommageables sur le plan économique même si en termes de nombre de malades les résultats semblent encourageants. Qu'en est-il des pays où l'économie est à dominante informelle comme c'est le cas du Burkina Faso.

En effet, les compartiments de l'économie burkinabè qui subissent durement les effets néfastes de la décision gouvernementale relèvent pour la plupart du secteur informel. Pour ces acteurs, le fait de rester à la maison se traduit par des difficultés supplémentaires pour assurer leur subsistance quotidienne puisqu'ils vivent de la pratique d'une activité qu'ils mènent au jour le jour. C'est le cas par exemple des serveurs de bar,

des restaurateurs, des bagagistes aux alentours des marchés, etc. Par ailleurs, comment vivre dignement le confinement dû au couvre-feu si l'habitation est exigüe ? Les habitants des zones dites non loties des grandes villes vivent tellement dans la promiscuité que le confinement dans ces conditions pourrait être source de contamination, ce qui est contraire à l'effet attendu de cette mesure.

Conscient des conséquences des mesures évoquées ci-dessus, le gouvernement dans sa réponse pour les atténuer a pris **des mesures économiques et sociales dont l'impact budgétaire est estimé à 394 milliards de FCFA, soit 4,45% de notre Produit Intérieur Brut.**

Au plan économique, les mesures portent essentiellement sur des allègements fiscaux qui couvrent une période de trois (3) mois à compter du mois d'avril 2020. Si elles sont salutaires pour les entreprises formelles cela n'est pas évident pour les entreprises informelles, encore moins pour les professions libérales. Quel bénéfice peut tirer une entreprise d'une réduction d'impôt s'il ne peut pas mener son activité ? Quel avantage a une femme qui vendait des condiments au marché (alors fermé) d'être exempté de loyer et/ou de taxes ? Les mesures annoncées par le Chef de l'Etat visent à maintenir l'offre. Elles sont nécessaires parce que le Burkina Faso doit avant tout reconstituer ses capacités productives et préserver les emplois. **Toutefois, dans une perspective d'élargissement de la**

base de la protection sociale et des filets sociaux, le soutien aux ménages vulnérables à travers l'allocation de sommes d'argent pourrait d'une certaine manière avoir des effets salvateurs notamment en termes de relance de la demande et de lutte contre la pauvreté. Le montant pourrait être défini en liaison avec les indicateurs de suivi de la pauvreté. Quant à l'identification des bénéficiaires, cela pourrait se faire avec les données tirées des analyses de l'INSD sur la pauvreté et du RGPH 2020.

Pour ce qui concerne certaines mesures (dons de vivres, la relance des activités de commerce de fruits et légumes), **il y a l'impérieuse nécessité d'une mise en œuvre rigoureuse pour empêcher les passagers clandestins (usurpateurs)** étant donné que le Burkina Faso ne dispose pas d'un répertoire ou d'un fichier des acteurs concernés.

Au niveau social, il a été décidé la gratuité des factures d'électricité pour les compteurs de 3 A et un rabatement de 50% pour les branchements compris entre 5 et 10 A, la gratuité de la consommation d'eau au niveau des bornes fontaines et la prise en charge des factures d'eau de la tranche sociale. Bien évidemment ces mesures sont un soulagement inestimable pour les populations concernées mais elles ne devraient pas cacher les difficultés dans la phase opérationnelle. **S'agissant particulièrement de la gratuité de la consommation d'eau au niveau**

des bornes fontaines, l'efficacité de la mesure pourrait être mise à mal par les coupures d'eau qui sont observées dans certaines zones. Pour suppléer les coupures d'eau, il faudrait envisager l'utilisation des camions citernes en cas de coupures d'eau prévues.

Concernant les mesures de soutien à la relance économique, les mesures du gouvernement qui ont retenu notre attention sont (i) la mise en place d'un fonds de 100 milliards de FCFA au bénéfice des entreprises en difficultés et (ii) l'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, d'un montant de 30 milliards FCFA. Ces mesures ont l'avantage de maintenir un tissu productif national au niveau de la production agro-sylvo-pastorale, de la transformation et permettent d'éviter au pays une insécurité alimentaire qui aurait des conséquences graves sur le climat social et sur le niveau général des prix.

Au total, en prenant les mesures de quarantaine et de distanciation sociale, le gouvernement avait conscience des conséquences que cela induiraient sur le bien-être des populations et sur l'économie dans son ensemble. Cependant, celles-ci s'avéraient nécessaires. En effet et comme le stipulent les économistes, l'Etat dans ses prérogatives régaliennes remplit trois fonctions essentielles à savoir la fonction d'allocation, la fonction de

distribution et celle de stabilisation. Contrairement à la pensée classique qui préconise que le rôle de l'Etat soit minime dans la régulation à travers la croyance de la main invisible qui permet d'assurer la compatibilité entre les intérêts individuels et l'intérêt général, le COVID 19 rappelle à souhait que l'interventionnisme de l'Etat, cher à Keynes, est la clé pour éviter de créer les conditions d'une déconfiture de la société et d'anticiper sur la correction des déséquilibres économiques qui pourraient survenir.

C'est pourquoi le défi qui se pose au gouvernement réside dans la rigueur de leur mise en œuvre afin non seulement d'assurer une continuité des activités socio-économiques mais surtout d'offrir aux populations touchées en particulier qui exercent dans le secteur informel, la possibilité de faire face à leurs besoins physiologiques élémentaires (boire, manger, se vêtir).

7. Leçons apprises de la pandémie du COVID-19

L'ampleur des dégâts causés par cette crise notamment le coût humain énorme sous forme de souffrance, de dislocation sociale, d'insécurité alimentaire et de bouleversement de la vie quotidienne normale appelle nécessairement un changement de paradigme et de comportement. Afin de proposer des recommandations en phase avec les leçons à tirer de l'analyse de cette crise humaine, notre analyse

s'appuie sur les constats majeurs suivants :

1. Les effets pervers de la mondialisation économique. Le développement des voies et des moyens de communications, la libéralisation financière et la déréglementation, la recherche effrénée du profit à la base des délocalisations (facilité par la libre circulation des capitaux) ont fait de la Chine la principale usine du monde (tout ou presque y est produit, produits finis et semi finis). Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, l'une des mesures barrières préconisée par les spécialistes de la santé est le port du masque, pour lequel le monde entier est dépendant de la Chine. Il en est de même pour les respirateurs et certains médicaments jugés essentiels dans la prise en charge des cas graves. Par ailleurs, le rapatriement dans les pays d'origine des personnes travaillant dans les entreprises implantées en Chine a également favorisé la propagation de la maladie.

Au total, la mondialisation a non seulement favorisé la diffusion de la maladie mais elle a également constitué un frein dans la mise en œuvre des mesures indispensables pour contenir la maladie. D'ores et déjà, la plupart des pays qui ont enregistré le plus grand nombre de décès (France, Etats-Unis, Italie, Espagne, etc.), tirant les leçons de cette crise, ont annoncé des plans d'investissement massifs en vue d'accroître leur capacité de résilience en matière de santé.

2. La mise à mal de la solidarité internationale. La maladie à corona virus (COVID-19) marquera à jamais la mémoire collective et le monde moderne de ce 21^{ème} siècle. En effet, malgré le niveau de développement exceptionnel de certains pays, notamment ceux regroupés au sein du G20, les ressorts de la solidarité internationale se sont cassés face à cette pandémie. Comme s'il s'agissait d'un démon, le COVID 19 a mis en évidence la désorganisation de la riposte mondiale (théoriquement coordonnée par l'organisation mondiale de la santé (OMS) qui aujourd'hui, est ouvertement critiquée par plusieurs pays dont les Etats-Unis pour complaisance envers la Chine ou encore pour incapacité à coordonner efficacement la riposte mondiale. L'exemple le plus parlant de ce manque de solidarité est celui au sein de l'Union européenne (UE) - l'Allemagne et la France en tête - qui n'a pas été capable de réagir à la demande d'aide de l'Italie, chacun préférant se préparer pour faire face à la déferlante de la vague de contamination sur son territoire. Sur le continent africain, la situation est certes différente mais il est difficile de parler de solidarité dans la coordination de la riposte. Le président de la conférence des Chefs d'Etat de l'Union Africaine a mis en place un comité de quatre (04) experts chargé de coordonner la mobilisation de l'aide internationale mais cela ne semble pas être vu d'un bon œil par tous. En parallèle, d'autres initiatives essaient de se mettre en place, notamment sous

l'égide du Maroc. Face à cette cacophonie, **il apparaît évident que les seules initiatives de solidarité qui marchent sont celles qui sont prises par les populations des pays eux-mêmes.**

3. Le nationalisme citoyen ou le civisme. Cette crise légitime l'idée selon laquelle la démocratie importée, c'est-à-dire celle qui ne tire pas sa source des valeurs culturelles internes, peut conduire à des dérapages quand il s'agit de restreindre un tant soit peu la liberté individuelle au profit de la liberté collective. En effet, l'histoire des faits relatifs au COVID-19 montre bien que les pays qui ont réussi à contenir la maladie sont ceux dans lesquels le civisme et la discipline sont de rigueur. La Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong font partie des pays qui ont réussi à contenir la maladie parce que les populations ont respecté de manière rigoureuse l'application des mesures barrières et les consignes des autorités sanitaires. En revanche, en Italie, aux USA, le non-respect des gestes barrières, les difficultés de mise en œuvre du confinement sont en partie la cause de l'explosion du nombre de contaminés et de décès.

4. La résilience des acteurs. La plupart des décisions de distanciation sociale, de réduction des activités sociales, ont révélé certains usages des TIC comme des innovations, sources potentielles de transformation. Il s'agit notamment de la consultation médicale à distance, du télétravail, du dépistage et de la géolocalisation des malades, des cours par

visioconférence pour les écoliers/lycéens/étudiants, des activités sportives ou de bien-être en ligne, de la culture et de l'information numérique (journaux, émissions radio ou TV...), les achats en ligne de produits, etc. Pour le Burkina Faso, ces pratiques qui exigent des défis à relever pourraient à moyen terme être créatrices de valeurs ajoutées.

La mise en évidence des principaux constats permet de tirer des enseignements de la gestion du COVID 19 et de conclure que :

- La mondialisation sauvage qui promeut l'avoir au détriment de l'être conduit indubitablement au chaos. La vision néolibérale de l'économie qui accorde la primauté des décisions et choix économiques au marché, exacerbe les inégalités, soumet les Etats aux multinationales et réduit la part des politiques de protection sociale dans les politiques de développement ;
- La démocratie à l'occidentale qui fait l'apologie de la liberté individuelle au détriment de la liberté collective est à la base des comportements inciviques et donc de la défiance de l'autorité de l'Etat ;
- La solidarité est une valeur fondamentale dans la construction d'une nation forte. Faire des dons et laisser éclore son génie créateur permet de transformer les

pays et de rester debout dans la difficulté ;

- La capacité de l'homme à s'adapter et à préserver l'essentiel.

Cette crise montre à l'évidence que les relations bilatérales sont construites autour d'intérêts et qu'en cas de graves dangers qui pèsent sur le monde, il faut savoir compter sur soi-même. **Le Burkina Faso devra s'en souvenir pour surtout tirer les enseignements afin de redéfinir ses priorités de développement.**

8. Conclusion et recommandations aux décideurs

Le COVID-19 a profondément secoué les fondamentaux de la société moderne de ce 21^{ème} siècle. En effet, avant la pandémie, il était impensable que l'humanité, tellement forte, succombe ainsi à une telle crise à même de mettre à genoux tous les pays du monde à commencer par les plus développés. Tout d'un coup, l'in vraisemblable est devenu possible : rues totalement désertes, usines fermées, avions cloués au sol, avec pour corollaire récession économique, chômage massif, etc. Le marché avec « sa main invisible », censé réguler l'activité économique est tout d'un coup défaillant et l'interventionnisme de l'Etat est plus que nécessaire pour atténuer les effets néfastes de cette crise sanitaire et humanitaire grave.

Le Burkina Faso qui était déjà confronté à la pire crise sécuritaire de son histoire avec son lot de conséquences socioéconomiques, a dû mobiliser tous ses moyens internes, avec l'aide des partenaires techniques et financiers pour faire face à la pandémie.

Au regard des analyses précédentes, de nombreuses recommandations sont formulées pour être mises en œuvre au cours de la période post-crise, à savoir :

1. Susciter et promouvoir les initiatives et les solutions de développement endogène.

Si les prévisions concernant l'Afrique sont alarmistes c'est à cause de la très forte vulnérabilité du continent due à la faiblesse des infrastructures sanitaires, aux bidonvilles surpeuplés et mal équipés, à la faible proportion des ménages disposant de moyens de lavage des mains, etc... En outre, le continent dépend des importations (médicaments, nourriture, etc...) ; au Burkina Faso, la pandémie du COVID-19 aura révélé les nombreuses failles présentes dans les secteurs de l'économie, mettant ainsi en exergue l'importance des solutions endogènes, toute chose qui constitue **une opportunité de restructuration et de transformation** du tissu socio-économique national. En effet, la fermeture des frontières et la diminution drastique des échanges ont montré l'impérieuse nécessité de revisiter et de repenser la structuration de l'économie afin de la rendre davantage autocentrée. A

cet effet, il est recommandé de promouvoir l'investissement par les nationaux et leurs partenaires en prenant des mesures incitatives en faveur de la participation (i) des riches Burkinabè de l'intérieur (pour la transformation agro-alimentaire en lieu et place de l'import-export, la production agropastorale, l'enseignement technique et professionnel) (ii) des associations et autres membres de la société civile dans le domaine de la santé, de l'assainissement ou autres et (iii) de la diaspora burkinabè dans le numérique, l'énergie, la modernisation de la production agricole par la maîtrise de l'eau et la transformation des produits,.. Il est recommandé que ces actions bénéficient de la caution des plus hautes autorités du pays au regard des enjeux.

L'importance des solutions endogènes, telle que la crise nous l'a une fois de plus confirmée, à travers plusieurs initiatives de jeunes burkinabè - qui ont laissé éclore leur génie à travers des inventions (système automatisé de lavage des mains, respirateurs artificiels, couloir de désinfection automatique, etc.) - est la preuve que notre véritable indépendance ne sera acquise qu'à partir des initiatives et solutions endogènes.

2. Mettre en place une organisation proactive efficace dans les secteurs sociaux et les secteurs stratégiques nationaux.

Une bonne organisation améliore les capacités de réaction, d'anticipation et une prospective

efficace. En effet, sans bonne organisation, la réponse à une crise soit-elle pensée, peut aboutir à des résultats inefficaces. Le Burkina Faso dont l'économie est dominée par le secteur informel à près de 90% devra saisir l'occasion de cette crise sanitaire pour mieux organiser ledit secteur à travers le recensement de tous ses acteurs en vue de l'implémentation d'un système d'identification informatisé des acteurs de ce secteur. En se dotant d'un tel système, le pays améliore sa capacité de riposte et de gestion des crises qui viendraient à toucher les acteurs du secteur informel.

3. Investir massivement dans les TIC.

Les technologies de l'information et de la communication apportent des alternatives fortes dans les domaines de la production et du développement socioéconomique. L'investissement dans les TIC permettra au Burkina Faso (i) d'améliorer la compétitivité de son économie, (ii) d'accélérer l'entrée du pays dans l'ère technologique moderne et (iii) d'être préparé pour relever les défis du futur. Un accent particulier devra cependant être mis sur **la sécurité informatique** afin de parer à toutes vellétés de cyber-attaques de quelque nature que ce soit à même de compromettre les efforts consentis et mettre tout le système national en danger.

4. Créer une technopole dans le domaine de la santé

Le Burkina Faso devra œuvrer afin de se doter, à moyen terme, d'un parc technologique dans les

domaines de la santé avec des infrastructures et plateaux techniques aux normes, un personnel qualifié et en nombre suffisant et des laboratoires de recherche en santé humaine. D'une manière générale, il s'agira d'accroître l'investissement dans la recherche scientifique et l'ingénierie pour renforcer les capacités de résilience du pays. Au regard de l'importance des moyens financiers à mobiliser pour relever un tel défi, il convient de faire appel au secteur privé national et international ainsi que la diaspora qui devraient particulièrement être fortement mobilisés à cet effet. Le financement pourrait se faire dans le cadre d'un partenariat public privé.

5. Accélérer et renforcer la décentralisation.

La quarantaine imposée par la crise montre la nécessité et l'urgence de créer des pôles régionaux de développement dans les domaines sociaux et en particulier celui de la santé de manière à renforcer l'indépendance des régions (la situation est en bonne voie dans le domaine de l'enseignement supérieur avec l'opérationnalisation des centres universitaires régionaux). En effet, plus de décentralisation permet de **territorialiser les problèmes** et de les contenir efficacement et rapidement.

6. Renforcer/acquérir l'indépendance monétaire

La politique monétaire est un outil de relance de la croissance qui est de plus en plus préconisé comme une solution appropriée et efficace.

A cet égard, le projet de monnaie unique de la CEDEAO devra être accéléré à l'effet de donner un levier puissant de mobilisation des ressources financières aux Etats membres. Lors des crises, le rôle des Banques Centrales est accru car elles ont cette possibilité de mettre à la disposition de l'économie les quantités de monnaie nécessaires pour la relance de l'économie.

7. Réaliser une étude globale des impacts du COVID-19

Les effets et impacts véritables de la maladie sur les secteurs économiques et sociaux du Burkina ne manqueront pas de se faire sentir dans le temps ; ils ne pourront être mesurés et analysés

qu'à travers une étude approfondie qui interviendrait à la fin de la crise.

Le CAPES en tant que centre de recherche prospective et de veille stratégique au service de la Présidence du Faso marque d'emblée sa disponibilité pour réaliser une telle étude pluridisciplinaire à l'effet de mettre à la disposition du Chef de l'Etat les analyses les plus pertinentes en vue de décisions appropriées. En attendant la réalisation de cette étude, il serait souhaitable d'ores et déjà d'envisager la mise en œuvre de ces quelques recommandations qui visent à faire du Burkina Faso une nation plus résiliente pour un développement solidaire.

BIBLIOGRAPHIE

Africa Union (2020). Impact of the coronavirus on the african economy.

Banque Mondiale (2020). Evaluation de l'impact économique du COVID-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne. Africa's Pulse, avril 2020, volume 21.

Banque Mondiale (2019). Global economic prospects : Heightened tensions, subdued investment, June 2019.

Commission économique pour l'Afrique (UNCEA). Le COVID-19 en Afrique : sauver des vies et l'économie, Avril 2020.

Commission économique pour l'Afrique (UNCEA). Economic impact of the COVID-19 on Africa. Ideas for a prosperous Africa, Addis-Abeba, Ethiopie, March 2020.

Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP). Instrument Automatisé de Prévision, IAP_Avril 2020.

FINACTU (2020). Le coronavirus et l'Afrique : crise sanitaire et crise économique aggravées par la faiblesse des filets de sécurité sociale africains, Mars 2020.

FMI (2020). Perspectives de l'économie mondiale : projections des statistiques. 14 avril 2020

INSD (2018). Rapport d'analyse du VII^{ème} Recensement Industriel et Commercial (RIC VII). Novembre 2018

Ministère de la Santé (2020). Plan de préparation et de riposte à l'épidémie de COVID-19 au Burkina Faso, version révisée. Mars 2020.

OUEDRAOGO, I. ; KINDA, R. ; ZIDOUEMBA, P. (2020). Analyse économique des effets du COVID-19 au Burkina Faso. Forge Afrique, Policy brief, avril 2020.

Présidence du Faso. Discours de SEM. Roch Marc KABORE des 21 mars et 02 avril 2020.